

0840003X
ACADEMIE D'AIX-MARSEILLE
LYCEE GENERAL FREDERIC MISTRAL
RUE D ANNANELLE
84000 AVIGNON
Tel : 0490804500

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 2

Numéro d'enregistrement : 39

Année scolaire : 2017-2018

Nombre de membres du CA : 27

Quorum : 14

Nombre de présents : 20

Le conseil d'administration

Convoqué le : 22/03/2018

Réuni le : 03/04/2018

Sous la présidence de : Cyrille Seguin

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le code des marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Conv.PRISME_ERASMUS+ : Programme européen de mobilité des personnels enseignants et administratifs / de direction. sur les années scolaires 2017 / 2018 et 2018 / 2019, deux personnels du lycée Mistral associés à deux personnels du collège Lou Vignarès de Vedène participent à deux séjours d'étude dans des établissements européens dans le cadre du Programme PRISME coordonné par la DAREIC associant 38 établissements de la région académique. Les aides financières à la mobilité seront versées à l'établissement par le GIP FCIP.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	20
Pour :	20
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0